

# Le bagne des Annamites de l'Inini : le Poulo Condore d'Amazonie.

**Christelle Dedeabant**, docteure en histoire contemporaine,  
autrice du *Bagne des Annamites* (Solin, Actes Sud, mai 2024)

Au cours de 1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>ème</sup>, un vent de rébellion souffla très fort sur le territoire de ce qui ne s'appelait pas encore le Vietnam. En février 1930, au Tonkin, au nord du pays, un parti nationaliste anti-impérialiste qui avait pour nom le *Việt Nam Quốc Dân Đảng* (VNQĐD), que l'on traduira par « Parti national du Vietnam », fut à l'origine d'une série de mouvements insurrectionnels, dont la célèbre mutinerie de Yên Bái, au cours de laquelle des tirailleurs tonkinois aidés par une partie de la population civile, assassinèrent des officiers et sous-officiers français et s'emparèrent de la garnison pendant plusieurs heures. Même si les autorités coloniales, par réflexe politique, virent derrière ce soulèvement la main des « Bolcheviks », le véritable inspirateur de la mutinerie était bien le VNQĐD nationaliste.

Ces soulèvements anticolonialistes furent écrasés dans le sang : des villages entiers furent bombardés, les chefs furent décapités « pour l'exemple » et, les autres furent condamnés à la peine de travaux forcés, allant parfois jusqu'à la perpétuité. Des milliers de personnes furent arrêtées, parfois à l'aveuglette, des centaines de procès expéditifs furent instruits par la Commission criminelle. Ceux d'entre les mutins de Yên Bái qui échappèrent à la guillotine furent envoyés à Poulo Condore, un archipel situé au large de Saïgon, érigé en pénitencier par les Français dès 1862<sup>43</sup>. Comme il fallait s'y attendre, les geôles de ce bagne particulièrement redouté se trouvèrent rapidement engorgées sous l'afflux des nouveaux arrivants.

-Au même moment, à l'autre bout de l'Empire, en Guyane française, un nouveau territoire administratif vit le jour le 6 juin 1930. Cette nouvelle entité placée sous la tutelle exclusive du gouverneur, donc sous l'autorité de Paris, fut baptisée Inini. Aussi vaste que l'Irlande, cet intérieur des terres recouvrait 80 % de l'espace guyanais. On savait qu'il recelait des trésors - de l'or et du bois précieux, bien sûr, – mais on murmure qu'il s'y trouvait également des diamants et du pétrole. Mais ce nouvel Eldorado était désespérément sous-peuplé et sous-exploité.

Une idée lumineuse germa alors dans les têtes pensantes du ministère des Colonies : puisque l'Inini avait besoin de défricheurs et que l'Indochine avait besoin de se débarrasser de ses

<sup>43</sup> Les combattants des guérillas vietnamiennes du Sud des années 1860 furent les premiers captifs de Poulo Condore. Selon Daniel Hémery : « Des générations de rebelles, de résistants d'opposants au régime colonial, de criminels et de bandits, issus des cinq territoires de l'Indochine française mais très majoritairement des pays vietnamiens, devaient s'y succéder jusqu'à sa remise à l'État du Vietnam en 1953 », « Terre de bagne en mer de Chine : Poulo Condore (1862-1953) », *Europe Solidaire Sans Frontières*, 2008, (en ligne).

« encombrants » révolutionnaires, pourquoi ne pas réimplanter en Guyane/Inini la « mauvaise graine » de l'Indochine ? L'idée était donc de défricher, désenclaver, coloniser et peupler l'Inini grâce à la main d'œuvre captive venue d'Asie. Car, à l'instar de tous les forçats envoyés en Guyane, ces transportés du bout du monde allaient être astreints à la règle impitoyable du doublage, selon laquelle tout condamné à plus sept ans de travaux forcés, devait, après sa libération, demeurer sur la terre du bagne à perpétuité.

La vision à long terme – il faudrait presque dire la « fantasmagorie » - du ministère des Colonies était donc la suivante : une fois mâtés et amendés par les travaux forcés, les libérés feraient venir leur famille d'Indochine pour faire prospérer ce territoire d'Amazonie où ils avaient été préalablement exilés. On mesure à quel point ce projet, passablement utopique, reposait sur le principe hérité du XIXe s – le bagne comme redressement moral- et sur l'ignorance la plus décomplexée de certains impératifs culturels, tel celui consistant – pour les fils aînés- à pratiquer les obligations rituelles du culte des ancêtres sur le sol natal.

J'ajoute qu'on attendait au départ non pas cinq cents hommes mais au moins trois fois plus – mille cinq cents -, pour accomplir ce travail de titans.

Le 30 juin 1931, ce sont donc cinq cent trente-cinq individus en provenance d'Indochine qui débarquaient à Cayenne. Conformément à l'appellation coloniale de l'époque, on les appelait « Annamites », en vérité, ils étaient en majorité Tonkinois, venus des régions septentrionales de l'actuel Vietnam. Au sein de cet effectif, composé principalement de délinquants et d'une poignée d'authentiques criminels, se trouvait une centaine d'individus condamnés pour des faits politiques. Environ quatre-vingt-dix d'entre eux étaient des nationalistes, affiliés de près ou de loin au VNQDD responsable de la mutinerie de Yên Bái, et les dix autres étaient associés au parti communiste indochinois. Cependant, par pur opportunisme, tous ces « politiques » étaient présentés comme des transportés de droit commun : on avait besoin de travailleurs expédiés en Inini et non de déportés inactifs envoyés à l'Île du Diable.

Tous ces hommes étaient destinés vers les camps de brousse de l'hinterland, qui, pour se démarquer des locaux de l'Administration Pénitentiaire (AP), répondaient au nom d'Établissements Pénitentiaires Spéciaux (EPS). En Inini, ils furent au nombre de trois : l'EPS de Crique Anguille, établi sur la commune de Tonnegrande, celui de La Forestière, à proximité d'Apatou, et l'EPS de Saut Tigre, situé à six heures de canot à moteur du bourg de Sinnamary.



Port Inini, Construction de la voie Decauville, 1933, @photographie Famille Dupuy-Gatou



La Forestière, Les vanniers devant leur atelier, 1933, @photographie Famille Dupuy-Gatou



Saut Tigre, Les porteurs de sable, 23 mars 1935, @photographie Famille Dupuy-Gatou

Passé cette introduction, je voudrais insister aujourd’hui sur la caractéristique la plus saillante des bagne de l’Inini : l’expression récurrente et concertée de la contestation.

À dire vrai, le premier mouvement de protestation débute avant même l’arrivée en Inini. Dès le 12 juillet 1931, soit moins de deux semaines après le débarquement en Guyane, le pénitencier-dépôt de Cayenne, où les prisonniers étaient en transit, fut secoué par une grève collective de la faim, au sujet des rations de riz et de viandes jugées trop chiches. Exaspéré, le gouverneur de Guyane/Inini, Louis-Joseph Bouge, fit nourrir les réfractaires *manu militari*. Le chef du bureau des EPS à Cayenne fit à Paris un rapport où affleurait distinctement un sentiment de panique : « *Il est indéniable que les meneurs ont reçu l'éducation de Moscou et sont imprégnés de ses directives. [...] J'ai plus de 22 ans d'expérience pénitentiaire. Les condamnés que nous avons reçus sont entièrement différents de tous ceux que j'ai connus et observés. Ils sont particulièrement dangereux* »<sup>44</sup>

L’administrateur colonial était-il paranoïaque ? Pas autant qu’on pourrait le croire. Les archives montrent très clairement que quelques jours seulement après leur arrivée à Cayenne, les condamnés indochinois furent contactés par des prisonniers et libérés anarchistes et communistes – d’autres « politiques », donc, mais issus de l’AP, – grâce à une chaîne de communication clandestine située à l’hôpital de Cayenne. Trần Tử Yến (1909-2001) – un communiste de 22 ans,

<sup>44</sup> ATG COL Z316, Rapport au gouverneur Bouge, 30 juillet 1931.



Tran Tu Yen et la petite Mireille, circa 1947, @photographie Mireille Mazy

entama alors une correspondance nourrie avec un anarchiste de deux fois son âge, dénommé Gaston Renard (né en 1887).

Face à cet aîné aguerri, le jeune homme ne dissimulait rien de son ignorance :

*« Dans les prisons de l'Indochine, malgré nos stratagèmes, nous n'avions aucun journal, aucune relation avec le parti, à cause de la surveillance minutieuse du gouvernement impérialiste (...). Camarade, je suis jeune et, de plus, il n'y avait un an et demi seulement que j'ai lutté avec le P.C.A. (Parti Communiste Annamite) : c'est pourquoi je suis dépourvu de théorie [sic]»*<sup>45</sup>.

Le ton de sa missive traduisait une réelle soif de connaissances, autant qu'une certaine inquiétude au sujet des « dérives » de Moscou :

*« Dans la lettre du camarade que vous m'avez fait connaître, j'ai trouvé cette idée : 'le gouvernement stalinien n'est qu'une forme de fascisme soviétisé'. Le gouvernement stalinien ne procure-t-il pas du bonheur à la masse paysanne et ouvrière de la Russie ? Staline devient-il un dictateur ? »*<sup>46</sup>.

<sup>45</sup>FR ANOM 4004 COL 3, Dossier Renard, lettre du 8 juillet.

<sup>46</sup>Ibid.

Un tel échange révèle à quel point, malgré toutes les précautions prises par le ministère des Colonies, le convoi en partance pour l'Inini était précédé d'une réputation sulfureuse d' « agitateurs politiques ».

A la mi-juillet 1931, l'effectif fut divisé en deux : deux cents hommes furent expédiés à Saint-Laurent-du-Maroni dans l'objectif d'être ensuite transférés à la Forestière, tandis que les trois cent trente restants, furent acheminés par convois successifs vers l'EPS de Crique Anguille, à proximité de Cayenne.

Le contingent en partance pour la Forestière transita pendant quelques semaines à Saint-Laurent-du-Maroni, dans les locaux de l'AP. En août 1931, au bagne de la transportation, les dénommés Nguyễn Đắc Bằng (1905-1996) et Bùi Hữu Diên (1903-1935), tous deux anciens instituteurs francophones, le premier, d'obédience nationaliste,



Nguyễn Đắc Bằng, Cayenne, mars 1939, @National Archives, USA

le second, affilié au parti communiste,



*Bùi Hữu Diên, Thái Bình, circa 1925,*  
@Musée de la province de Thái Bình, Vietnam, reproduction O. Delesalle

joignirent leurs efforts pour éditer un hebdomadaire clandestin intitulé *Nhân Hòa* (« La Concorde »), dont le credo s'énonçait ainsi :

« Nous lançons un appel à tous les frères martyrisés ici même : [qu'ils soient] prisonniers politiques ou délinquants de droit commun, nationalistes ou socialistes, nous sommes tous victimes d'oppression et de mauvais traitement de la part des colonialistes français. Alors unissons-nous ne laissons pas les rancunes personnelles ou les différences politiques diviser ceux venus du Nord et ceux venus du Sud »

47

Si la publication, découverte quelques semaines plus tard, fit rapidement long feu, l'esprit de révolte ne s'est jamais éteint en Inini.

En août 1932, Bằng, l'ancien instituteur nationaliste, fut surpris en train de feuilleter l'*Humanité* dans les locaux de l'hôpital de Saint-Laurent, où il officiait temporairement comme interprète. Tout porte à croire que le prisonnier de l'Inini avait reçu ce journal hautement prohibé des mains de l'anarchiste Paul Roussenq (1885-1949)<sup>48</sup>, qui vivait alors comme bibliothécaire-écrivain public à proximité de l'hôpital, en attendant son rapatriement vers la métropole. En lien constant avec le Secours Rouge International, l'organisation communiste dévolue à la défense des prisonniers politiques, « l'as des révoltés », comme l'avait nommé Albert Londres, a probablement fait bénéficier Bằng de ses contacts.

<sup>47</sup> *Tuổi Trẻ*, « Nha lao An Nam ở Guyane », *Tuổi Trẻ*, avril 2008. op. cit., 30 avril 2008.

<sup>48</sup> Au bagne, cet ancien ouvrier agricole avait subi pas moins de 4 192 jours de cachot à l'Île Saint-Joseph, soit plus de treize années au total, pour « outrages, tentatives d'évasion ou actes divers d'insubordination ».

Quelques mois plus tard, en juillet 1933, une cellule communiste fut découverte au sein de l'EPS de La Forestière. Elle s'était constituée autour de Dién, l'autre instituteur du convoi de l'Inini. Démantelée à plusieurs reprises, cette cellule subversive se forma à nouveau autour d'acteurs différents, y compris, sous sa dernière version, à la fin de l'année 1933, autour de deux transportés de droit commun. C'est dire combien les « politiques » du convoi de 1931 avaient fait tache d'huile parmi leurs codétenus.

Mais la palme de l'EPS le plus remuant revint sans conteste au camp de Crique Anguille. Passons sur les tentatives d'évasions à répétition – au nombre de cinquante-quatre de 1931 à 1932 –, et sur les différents mouvements de protestation – au sujet des rations alimentaires, du nombre de paquets de cigarettes ou des cadences de travail – qui émaillèrent le camp de 1931 à 1936, je veux surtout m'attarder ici sur le plus puissant de ces mouvements collectifs, qui, par son ampleur, fit entrer le camp l'EPS de Crique Anguille dans l'histoire générale de la contestation à l'ordre colonial.

Le contexte était le suivant : au printemps 1936, le Front populaire, parvint au pouvoir. Au bagne de Poulo Condore, en Indochine, un tiers des prisonniers politiques profita de la loi d'amnistie promulguée le 11 août 1936. A Paris, on considéra à juste titre que les EPS de l'Inini, sorte de prolongement des bagnes indochinois, devaient également bénéficier de grâces. Problème : la centaine de prisonniers politiques envoyés en Inini avaient été présentés comme des transportés de droit commun. C'est donc à la faveur d'un véritable imbroglio que quinze détenus furent jugés libérables parmi les « politiques » des EPS. En décembre 1936, ces « heureux élus » se virent signifier leur liberté intégrale : non seulement, ils n'étaient plus astreints aux travaux forcés, mais ils n'étaient plus soumis à la loi du doublage. Ils bénéficiaient d'une amnistie complète et pouvaient *ipso facto* rentrer chez eux. Douze d'entre eux étaient emprisonnés au camp de Crique Anguille, deux autres étaient internés à celui de Saut Tigre, tandis qu'un dernier, comptabilisé par erreur parmi les condamnés des EPS, était incarcéré à Saint-Laurent-du-Maroni. Étonnamment – mais est-ce vraiment étonnant ?- après une période de sidération et d'euphorie, les graciés subirent ce qui s'apparente à une forme de décompensation. Redoutant un piège, les douze libérés de Crique Anguille, se réfugièrent plusieurs heures dans un hagard, retirèrent l'uniforme bleu indigo des bagnards de l'Inini pour se retrouver en caleçon et refusèrent obstinément de signer tous les documents qu'on leur présentait. Après bien des remontrances de la part du gouverneur René Veber, leur reprochant leur ingratitudo à l'égard de l'État français, les amnistiés du Front populaire finirent par arriver à Saint-Nazaire le 23 janvier 1937.

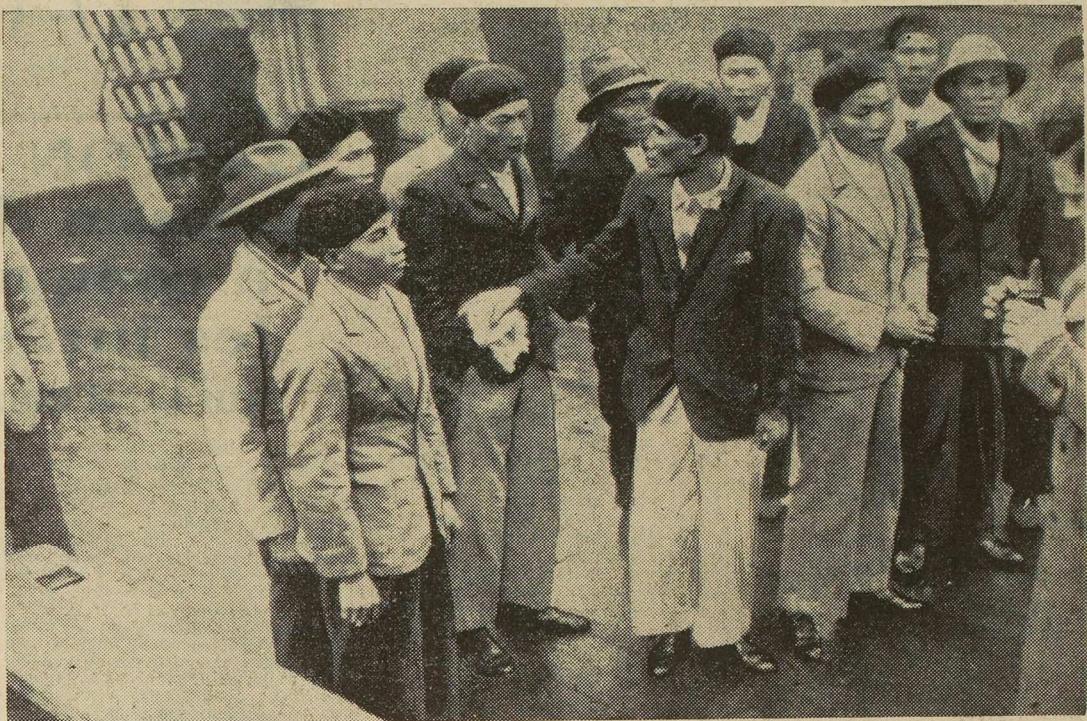
Quatre jours plus tard, le 27 janvier 1937, ils embarquèrent vers Saïgon depuis Marseille, non sans avoir au préalable versé une partie de leur maigre pécule aux Républicains espagnols<sup>49</sup>. C'est dire combien

<sup>49</sup> FR ANOM 4003 COL 126, Lettre de Gaston Joseph au gouverneur général de l'Indochine, 10 février 1937.

les « politiques » de l'Inini, prétendument retranchés du monde, étaient au fait de l'actualité internationale.

A Crique Anguille, après le départ surprise des libérés, la consternation était à son comble. D'autant que la moitié des graciés de Léon Blum avaient été choisis au sein de la troisième classe, la plus mal notée dans la hiérarchie du bagne. D'ailleurs, l'un d'entre eux, un ancien étudiant communiste de 27 ans répondant au nom de Nguyễn Văn Bão, forte-tête patentée condamnée à plusieurs reprises pour insoumission et tentative d'évasion, s'empressa, à son retour au Tonkin, de reprendre du service contre la puissance coloniale et fut à nouveau incarcéré dès mars 1937 à Sơn La, le plus grand bagne du Tonkin, situé à 250 km au Nord Ouest d'Hanoï.

## Les révoltés de Yen-Bay à Saint-Nazaire



Graciés après sept ans de bagne, les Tonkinois qui, le 10 février 1930, massacrent les officiers et les sous-officiers de la garnison de Yen-Bay, petite ville du Tonkin, sont arrivés hier à Saint-Nazaire. Ils ont été acheminés vers Marseille, où ils s'embarqueront en direction de Saïgon.

*Le retour des condamnés, Excelsior, 23 janvier 1937, Bibliothèque Nationale de France,*

*@FR ANOM COH H 2092*

Au camp de Crique Anguille, non seulement les « politiques » mais aussi les transportés de droit commun exigèrent de bénéficier des mêmes grâces que leurs anciens codétenus. Au début de l'année 1937, cent-cinquante dossiers de demandes de recours en grâce s'abattirent sur le bureau du

ministère des Colonies<sup>50</sup>. Tout semble indiquer que l'ex-instituteur Bâng était, sinon l'unique inspirateur, du moins l'auteur principal de cette requête collective. Coïncidence malheureuse : au moment où la pétition atteignait la rue Oudinot, le gouvernement était en train de vaciller. Léon Blum, le président du Conseil avait cédé la place au radical Camille Chautemps. Les demandes de recours en grâce furent rejetées en bloc par le ministre des Colonies d'alors, Marius Moutet<sup>51</sup>.

Le 4 septembre 1937, Bâng échappa à la vigilance des tirailleurs sénégalais, dévolus à la garde des prisonniers des EPS, et s'enfuit dans la forêt où il bénéficia de l'appui des premiers libérés de Crique Anguille qui écoulaient le produit de leur culture au marché de Cayenne. Objectif de l'évasion ? Activer les réseaux de solidarité de l'extérieur<sup>52</sup>. A Cayenne, l'ancien instituteur n'eut aucun mal à trouver des soutiens au « village chinois »<sup>53</sup>. Il circula clandestinement dans les rues de Cayenne « déguisé » en pêcheur, la fonction associée aux libérés indochinois. Rompu à la vie clandestine, Bâng prit ensuite l'apparence du chasseur des bois, et même celle de coupeur de canne au service de l'usine sucrière de Lamirande, à Matoury<sup>54</sup>.

Le 12 décembre 1937, presque un an jour pour jour après l'annonce de l'amnistie de 1936, vingt-trois condamnés de Crique Anguille remirent au chef de camp Jacques Souvant une lettre réclamant leur rapatriement et annonçant leur intention d'entamer une grève de la faim. Aussitôt, les vingt-trois récalcitrants furent confinés dans des cellules. La punition n'eut pas l'effet escompté : le lendemain, dix-neuf autres rejoignirent le camp des protestataires, suivis quelques jours plus tard de plusieurs dizaines d'individus. Au total, cent-cinquante-neuf prisonniers de Crique Anguille sur un effectif de deux-cents-soixante-quatre individus -soit 60% des hommes de l'EPS - refusèrent de travailler et de s'alimenter pendant plusieurs semaines. Par un formidable effet *boomerang*, les forçats de l'Inini, présentés depuis des années comme des « droit commun », revendiquaient tous à présent le statut de « politique ».

Le chef d'orchestre de ce mouvement général était encore et toujours le fameux Bâng. Durant toute cette période d'agitations, le camp de base de l'ancien instituteur était des plus inattendus : à la nuit tombée, il était hébergé... dans les cuisines du chalet Bourda, la résidence secondaire du chef de la colonie ! Mieux : il s'introduisait parfois dans le quartier des domestiques du palais du gouverneur, le saint des saints de l'administration coloniale. Cette cache rocambolesque, digne de la

<sup>50</sup> FR ATG COL IX 75, Rapport de Bourgeois-Gavardin, 29 novembre 1937.

<sup>51</sup> FR ATG COL IX, Crique Anguille, Correspondances diverses, 25 août 1937.

<sup>52</sup> Hy Van Luong, *Revolution in the village*, Honolulu, University of Hawai Press, 1986, p. 122.

<sup>53</sup> Ce quartier construit sur pilotis résultait d'un remblayage sur la mangrove et la vase. Il remontait aux tout premiers immigrants chinois et annamites parvenus en Guyane après l'abolition de l'esclavage, en 1848, pour remplacer la main-d'œuvre servile. A cette toute première vague de travailleurs - libres ou engagés « sous contrat » - s'étaient ajoutés, dans les années 1860, après la conquête de l'Indochine méridionale, des opposants à l'invasion française.

<sup>54</sup> Hy Van Luong, *op. cit.*, p. 124.

*Lettre volée d'Edgar Poe, lui avait été procurée par ses codétenus de l'Inini détachés à l'hôtel du gouvernement*<sup>55</sup>. Pour suivre la situation, on ne pouvait rêver meilleure avant-scène.

La grève fut mâtée dans la plus grande brutalité : certains des protestataires, envoyés à Cayenne, furent soumis au « gavage par sonde nasale avec potage nutritif »<sup>56</sup>. Les grévistes restés au camp furent également alimentés de force sous la supervision du chef de service de santé de la colonie. Les sanctions, infligées entre le 25 et le 27 janvier 1938 par le tribunal de Première Instance de Cayenne, furent extrêmement lourdes : de six mois à deux ans de réclusion cellulaire pour les condamnés aux travaux forcés à perpétuité (soit un total de quatre-vingt-dix-sept individus), de six mois à deux ans de prison pour les autres. En raison du nombre record de punitions, les réclusionnaires durent subir leur peine au pénitencier de Cayenne. Les autres, maintenus à Crique Anguille, furent astreints aux travaux les plus éprouvants à l'intérieur de l'EPS. Les plus sévèrement condamnés furent isolés de nuit dans la geôle du camp<sup>57</sup>.

Officiellement achevée en janvier 1938, la grande grève de Crique Anguille s'est en réalité poursuivie toute l'année 1938, et même une partie de l'année 1939 sous forme de sabotage, d'arrêts de travail épisodiques ou de refus d'obtempérer. Comment un tel mouvement d'insurrection a-t-il été possible alors que les prisonniers de l'Inini étaient supposés être retranchés du monde ?

Plusieurs éléments de réponses peuvent être apportés :

- D'abord, à la différence des effectifs de l'AP, le contingent de l'Inini était relativement homogène : il était composé de Tonkinois à 64 %. Ce chiffre s'élève même à 89 % si l'on prend uniquement en considération la fraction des prisonniers politiques. Cette origine commune est évidemment déterminante pour forger un esprit de corps.
- Ensuite, et c'est encore une différence fondamentale avec les effectifs de l'AP, ce groupe était également fermé. Il ne fut jamais renouvelé par des apports extérieurs. Les mille autres « Annamites » prévus à l'horizon 1932-1933 ne parvinrent jamais en Guyane/Inini. Le convoi de cinq contre trente-cinq individus destinés aux EPS restera donc unique en son genre. Cet effet « vase clos » favorisa sans doute l'apparition de rancœurs au sein du groupe mais il favorisa aussi l'émergence de solidarités particulièrement robustes.
- Enfin, comme nous l'avons vu, ce contingent était noyauté par des activistes chevronnés qui, malgré l'isolement de l'Inini, activèrent avec succès des chaînes de transmission et des relais autour des EPS, à l'hôpital et jusqu'au « village chinois » de Cayenne<sup>58</sup>. Cette poignée de

<sup>55</sup>*Ibid.*, p. 124.

<sup>56</sup>Thabouillot Gérard, *Le territoire de l'Inini, Ibis rouge*, 2016, p 286.

<sup>57</sup>FR ANOM COL 148/7, rapport de l'inspecteur Bourgeois-Gavardin, 11 janvier 1938.

<sup>58</sup> Ce quartier construit sur pilotis résultait d'un remblayage sur la mangrove et la vase. Il remontait aux tout premiers immigrants chinois et annamites parvenus en Guyane après l'abolition de l'esclavage, en 1848, pour remplacer la main-d'œuvre servile.

militants exporta au fin fond de l'Inini une culture de l'opposition tout droit héritée de Poulo Condore, « véritable université rouge » où transitèrent les futurs dirigeants du Vietnam indépendant<sup>59</sup>. On peut même avancer que les EPS constituaient une sorte d'annexe du bagne indochinois<sup>60</sup>, jusqu'à dans le décalque du mode opératoire de l'insurrection : le recours systématique à la grève collective du travail et, surtout, à la grève de la faim, alors même que le jeûne volontaire ne semble pas s'inscrire dans une quelconque tradition de la contestation vietnamienne. Ce mode de protestation, écrit Daniel Hémery, a peut-être été puisé dans un autre contexte colonial : il « faisait peut-être écho aux grands *satyagraha* gandhiens de l'entre-deux-guerres »<sup>61</sup>. De l'Inde britannique à l'Inini, en passant par l'Indochine, on aurait là une sorte de mondialisation de la contestation en contexte colonial. C'est en tout cas une hypothèse séduisante.

Par extraordinaire, le mouvement d'insubordination de 1937-1938, qui grippa le mécanisme du bagne à Crique Anguille, fut conforté par trois éléments extérieurs à la vie des EPS :

- Tout d'abord, l'abolition de la transportation, décrétée le 17 juin 1938. Dans les faits, elle n'apporta rien aux forçats annamites, mais elle révélait combien l'institution du bagne touchait à sa fin et combien la création des EPS, sept ans plus tôt, avait été à contre-courant de l'histoire. D'ailleurs, à l'annonce de la suppression de la transportation, Jacques Souvant, le chef de camp de Crique Anguille, se fendit d'un télégramme de félicitations à l'intention du père de l'abolition, Gaston Monnerville<sup>62</sup>. Que l'un des dirigeants du bagne puisse applaudir à l'abolition du bagne en dit long sur l'état de décrépitude de l'institution.
- Ensuite, l'abrogation de la règle du doublage en Inini, survenue en mars 1939. Aussitôt, dix concessions sur onze furent supprimées à Crique Anguille, et six sur quinze à Saut Tigre<sup>63</sup>. Au cours de l'année, au moins soixante-cinq libérés regagnèrent par bateau leur terre natale<sup>64</sup>. Ces rapatriements massifs compromettaient le projet de colonisation de l'Inini -c'est-à-dire la raison d'être des EPS.

<sup>59</sup> Parmi ses « pensionnaires » éminents figuraient entre autre Pham Văn Đòng, le futur Premier ministre de la République Démocratique du Vietnam de 1955 à 1976.

<sup>60</sup> Notons que l'uniforme de cotonnade bleue, attribué aux prisonniers des EPS pour les distinguer des bagnards de l'AP reconnaissables à leur fameuse tenue blanche rayée de rouge, était également inspiré des vêtements de Poulo Condore.

<sup>61</sup> « Terre de bagne en mer de Chine : Poulo Condore (1862-1953) », *op. cit.*, en ligne.

<sup>62</sup> Donet-Vincent Danielle, *Du soleil et des Silences, histoire des bagnes de la Guyane*. La boutique de l'histoire, Paris, 2003, p. 365.

<sup>63</sup> Thabouillot Gérard, *op.cit.* p 796.

<sup>64</sup> *Ibid*, p. 285.

- Enfin, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, advenu en septembre 1939. Le conflit marqua tout à la fois la fin des rapatriements vers l'Indochine, puisque les bateaux étaient réquisitionnés pour l'effort de guerre, et la fin des EPS tout court, lesquels périclitèrent pour de bon<sup>65</sup>.

En 1943, il restait encore deux-cents-soixante-dix « Annamites » sur la terre du bagne, soit la moitié du contingent de départ. En avril 1943, alors que la Guyane/Inini venait de se rallier à la France Libre, une dizaine des « politiques » du contingent de 1931 demandèrent au gouverneur Jean Rapenne de leur accorder une grâce afin de s'engager dans les Forces françaises libres. Leur demande fut aussitôt rejetée, au motif qu'ils n'étaient ni des citoyens français, susceptibles de servir dans l'armée, ni des étrangers, en mesure d'intégrer les rangs de la Légion. Ni détenus d'opinion, ni condamnés de droit commun, ni étrangers, ni citoyens français, les « vrais faux politiques » de l'Inini, simples sujets captifs, étaient condamnés à errer dans les limbes de l'Empire français moribond.

Et ils errèrent longtemps, très longtemps... En 1949, alors que les bagne régis par l'AP commençaient à se vider de leurs occupants, le premier préfet de Guyane, Robert Vignon, freina des quatre fers quand l'État associé du Vietnam, c'est-à-dire le Sud Vietnam, alors sous tutelle française, s'inquiéta du sort des transportés de 1931, exilés depuis près de vingt ans. Le préfet préférait les maintenir sur place en prévision du départ massif des libérés Nord Africains qui travaillaient la terre et tenaient les commerces.

*« Les intéressés mènent en Guyane une vie paisible, n'ayant donné lieu à aucune remarque au point de vue de leur attitude politique. Ils s'occupent de la fabrication du charbon, des cultures vivrières ou des pêcheries. Après le départ des Nord-Africains, ils représentent la seule main-d'œuvre agricole intéressante. Priver la Guyane brusquement de ces 300 Indochinois serait créer une perturbation dans la vie économique de ce pays, notamment à Cayenne où ils sont presque les seuls fournisseurs de poisson frais »*<sup>66</sup>

Le préfet ne leur interdisait pas de repartir, il tenait simplement à en retarder l'échéance. Du reste, les lenteurs administratives se chargeaient elles-mêmes de bloquer le processus. Preuve qu'un régime d'exception pesait lourdement sur les vétérans des EPS : à la différence des libérés métropolitains et nord-africains dépendants de l'AP, les anciens « transportés asiatiques », comme on les nommait alors, ne bénéficiaient pas de la gratuité du billet retour vers leur terre natale<sup>67</sup>. À vrai

<sup>65</sup>Les sites de la Forestière, de Saut Tigre et de Crique Anguille cessèrent leur activités d'EPS, respectivement en août 1935, en juillet 1945 et en juin 1946.

<sup>66</sup>FR ATG COL Z727, Lettre du préfet au Ministère de la justice, 26 août 1949.

<sup>67</sup>A notre connaissance, cet écueil, insurmontable pour la plupart des anciens forçats, ne fut levé qu'en 1954.

dire, tout concourrait pour que le rapatriement vers l'Indochine s'effectuât le plus lentement possible : la faiblesse numérique des survivants (à peine plus de deux cents individus au début des années 1950), leurs sympathies envers le Viêt Minh, alors que la France était en guerre avec les troupes d'Hô Chí Minh depuis décembre 1946, et, plus que tout encore, la nécessité économique de maintenir

les libérés indochinois sur le sol guyanais.



*Libérés à Cayenne, pour les 65 ans de Ho Chi Minh, 1955, @Thierry Cantonnet*

Finalement, après la défaite de Điện Biên Phủ, survenue en mai 1954, un premier convoi retour fut organisé en direction de Saïgon le 19 novembre 1954 par bateau, aux frais de la France, la puissance coloniale vaincue. Il faudra attendre une autre décennie, en août 1963, pour qu'un deuxième et dernier convoi, fût acheminé en direction d'Hanoï, par avion cette fois-ci, via Point-à-Pitre, Paris et Phnom Penh. Cet ultime départ provoqua des déchirements familiaux qui se soldèrent, parfois, par d'authentiques tragédies.

Quelques rescapés des EPS restèrent sur le sol guyanais où ils firent souche. Ce fut le cas des familles Trần Tử Yến, Hoàng Văn Cừ, Hồ Văn Tô et Trần Văn Đội, bien connues à Cayenne. D'autres, anciens évadés, continuèrent leur existence dans les pays limitrophes de la Guyane française, à l'exemple de l'ancien instituteur Bằng, installé au Guyana



*Nguyễn Đắc Bằng et sa famille, Georgetown, circa 1960, @Noella Hoang Van Cu*

où il ouvrit un restaurant vietnamien, avant d'émigrer à Toronto, au Canada, où il s'est éteint à l'âge de 91 ans. D'autres enfin, comme l'ex-instituteur Diên, sont morts prématurément sur la terre du bagne. Le jeune communiste succomba à la tuberculose en 1935, à l'âge de 32 ans.

Que retenir de ces camps de l'Inini ? Le projet de colonisation a duré moins de dix ans – huit, si l'on retient la guerre comme point final, sept si l'on considère la grande grève de Crique Anguille comme coup d'arrêt. À vrai dire, les grands projets d'infrastructure avaient déjà été revus à la baisse dès 1936. Comment pouvait-il en être autrement ? Comment défricher et coloniser un territoire grand comme l'Irlande avec cinq cents individus dont l'effectif se réduisait chaque année comme une peau de chagrin ? Et dont l'ADN de militants politiques a enrayé le mécanisme du bagne à plusieurs reprises ? Ces transportés du bout du monde demeurèrent plus de trente ans loin de leur terre natale. Presque 30 % y ont perdu la vie. En termes de travaux forcés, il y eut cinq ou six années « utiles » pour trente-deux ans d'exil. La plupart des routes, pistes et ponts construits par la main

d'œuvre des EPS sont retournés à l'état sauvage<sup>68</sup>. Cette folle entreprise, aussi hasardeuse que démesurée, a constitué un gâchis incommensurable. Un de plus à mettre au discrédit de l'aventure coloniale.

## Bibliographie

### Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence (FR ANOM) :

FR ANOM H 2090-2096

FR ANOM GUY 146 et 148

FR ANOM SLOTFOM III et IV

### Archives territoriales de la Guyane, Rémire-Montjoly (FR ATG) :

FR ATG 1 Z

FR ATG 2 Z

FR ATG IX 75

FR ATG WP 762

### Journaux

*Tuổi Trẻ*, avril-mai 2008 et juin 2016.

### Sources secondaires

Dedebant, Christèle, *Le bagne des Annamites*, Solin Actes Sud, 2024.

—, "Les établissements pénitentiaires spéciaux (EPS) : une politique de grands travaux à demi réussie", Karapa, revue d'anthropologie des sociétés amérindiennes anciennes, d'histoire et d'archéologie coloniale du bassin amazonien et du plateau des Guyanes, no 6, mars 2024

Donet-Vincent, Danielle, *De soleil et de silences, Histoire des bagnes de la Guyane*, Boutique de l'histoire, Paris, 2003

Hémery, Daniel, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937*, François Maspero, Paris, 1975.

—, "Terre de bagne en mer de Chine : Poulo Condore (1862-1953)", Europe Solidaire Sans Frontières, 2008.

Hy Van Luong, *Revolution in the Village*, University of Hawaii Press, Honolulu, 1986.

Thabouillot, Gérard, *Le Territoire de l'Inini 1930-1969*, Ibis Rouge, Cayenne, 2016.

<sup>68</sup> Dedebant, Christèle, "Les établissements pénitentiaires spéciaux (EPS) : une politique de grands travaux à demi réussie", Karapa, revue d'anthropologie des sociétés amérindiennes anciennes, d'histoire et d'archéologie coloniale du bassin amazonien et du plateau des Guyanes, n° 6, mars 2024.